



## **La défense des cas : Protéger les femmes et les enfants dans le cadre des initiatives d'Autonomisation économique des femmes**



Le financement est assuré par le ministère du Travail des États-Unis dans le cadre de l'accord de coopération numéro IL-31469. 100 % des coûts totaux du projet ou du programme sont financés par des fonds fédéraux, pour un total de 1 872 000 dollars. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques du ministère du Travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis.



## Objectif :

- Identifier les défis auxquels les femmes entrepreneurs sont confrontées
- Analyser les études sur les conséquences involontaires des programmes d'autonomisation économique des femmes (WEE)
- Comprendre la dynamique du travail préjudiciable
- Définir une voie permettant de prendre des mesures pratiques, afin d'intégrer la protection de l'enfance et la sécurité des entreprises à la programmation WEE
- Faites passer les acteurs WEE (c.-à-d. vous !) à l'action

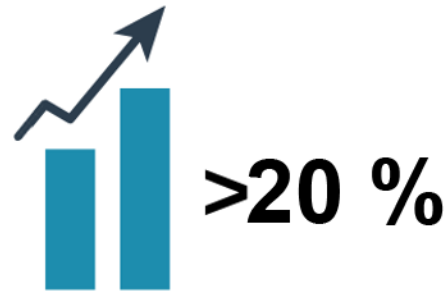
# Un aperçu mondial de l'entrepreneuriat féminin



# L'entrepreneuriat féminin en chiffres



de femmes à travers 74 économies créaient ou dirigeaient des entreprises dans le monde.



Les femmes sont **>20 % plus susceptibles de créer une entreprise par nécessité** que les hommes.

25-44 ans



Est l'âge moyen des femmes qui créent une entreprise (années de procréation)



Les femmes consacrent **deux fois plus de temps aux tâches domestiques** que les hommes.



39 %

des femmes employées s'occupent de leurs enfants pendant qu'elles travaillent.



de travailleurs du secteur informel, surreprésentés par les femmes, seront **négativement impactés par la crise de COVID-19**.

# Facilitateurs et obstacles à l'entrepreneuriat des femmes dans les économies en développement

## Les facilitateurs

- Coaching et mentorat commercial
- Éducation et formation professionnelle
- Accès au capital lors du lancement d'une nouvelle entreprise ou du maintien d'une entreprise établie. Le microcrédit aide également les femmes à long terme, en les aidant à développer leur entreprise et en leur donnant plus de flexibilité pour faire face aux chocs financiers.
- Économie
- Services groupés (comme la formation commerciale, les services financiers ou mentorat)
- Réseaux et mentors
- Transferts conditionnels en espèces
- Des services de garde d'enfants subventionnés et abordables pour les travailleurs et travailleuses salariés et des programmes qui tiennent compte des responsabilités familiales et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- Électrification rurale

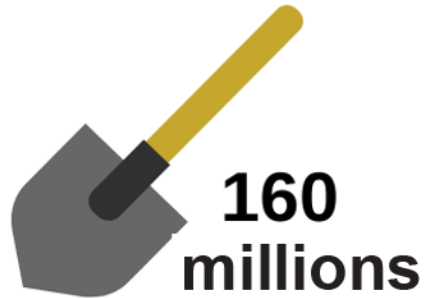
## Obstacles

- Sexisme général au sein des ménages, des communautés et des institutions.
- Normes sociales et culturelles, comme les croyances religieuses et les attentes concernant le rôle des femmes dans l'entreprise et à la maison.
- Équilibrer les exigences concurrentes de la famille et du travail.
- La disponibilité des services de garde d'enfants.
- Contraintes juridiques.
- Manque de ressources commerciales telles que les finances, le capital, la formation et le développement.

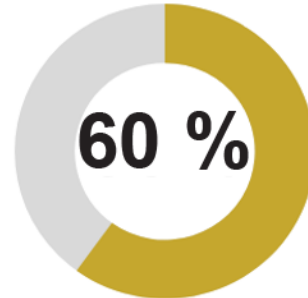
# Un aperçu mondial du travail nocif pour enfants



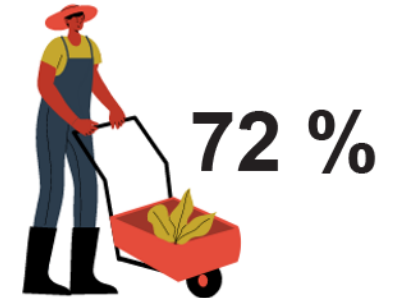
# La protection de l'enfance en chiffres



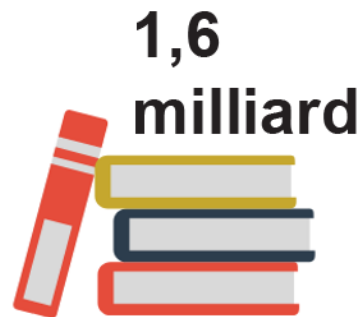
En 2020, on estimait que 160 millions d'enfants étaient soumis à un travail préjudiciable.



des ménages confrontés à une perte de revenu auront recours au travail nocif pour enfants.<sup>1</sup>



72 % des enfants sont exploités par leur propre famille. Principalement dans des exploitations agricoles familiales ou dans des micro-entreprises familiales.



d'écoliers ont été affectés par des fermetures à cause la pandémie de COVID-19.



(<26) travaillaient dans des secteurs vulnérables lorsque le COVID-19 a frappé.

# Travail des enfants et travail nocif pour enfants

## Travail des enfants

Tâches ménagères et formes de travail légal, y compris les travaux légers. Ce type de travail n'interfère pas avec la scolarité et n'est pas dangereux ou préjudiciable.



## Travail nocif pour enfants

Les enfants engagés dans un travail qui est physiquement, mentalement et moralement dangereux et nocif et qui interfère avec leur scolarité.



# Entrepreneuriat féminin et Protection de l'enfance



# La promesse et les périls de l'entrepreneuriat féminin

## Conséquences souhaitées

- Création et croissance d'entreprises
- Autonomie économique et financière
- Autonomisation des femmes
- Résilience des ménages
- Réduction de la pauvreté
- Atteinte des objectifs financiers du ménage
- Éducation des enfants
- Sécurité alimentaire
- Famille heureuse et en bonne santé



## Conséquences involontaires

- Surendettement
- Difficultés financières
- Discorde au sein du ménage
- Augmentation de la charge de travail
- Conditions de travail préjudiciables
- Dégradation environnementale
- Violence sexiste
- Travail nocif pour enfants (exploitation des enfants)
- Suicide

## Ce que montrent les faits :



Les enfants se voient attribuer des tâches à la maison et leur permettre de libérer les parents pour qu'ils puissent générer des revenus, ce qui interfère avec l'éducation des enfants.



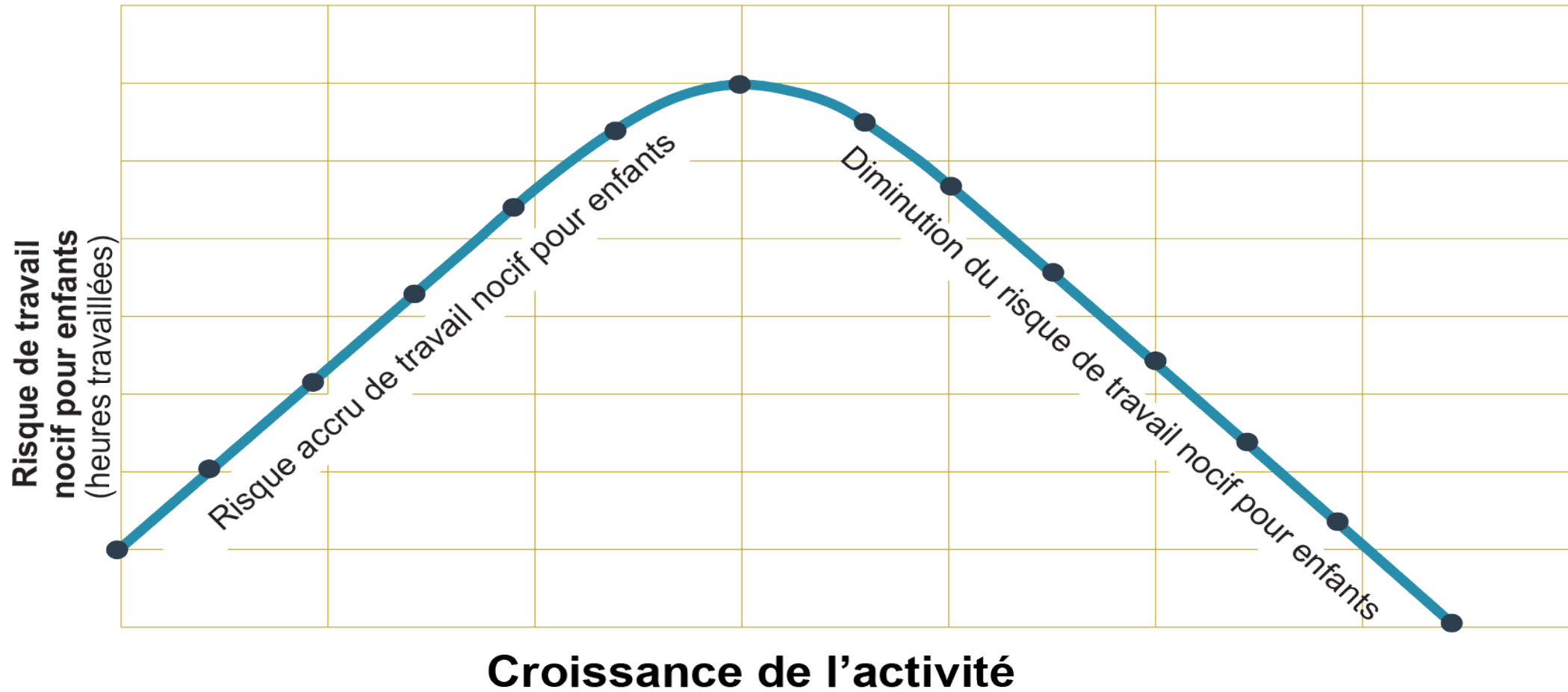
Les femmes choisissent des entreprises qui leur permettent de gérer ces tâches familiales, tout en générant des revenus, ce qui expose parfois les enfants à des conditions de travail dangereuses.



Les enfants font office de main-d'œuvre gratuite ou à faible coût pour les postes peu qualifiés recherchés par les entreprises, ce qui permet d'optimiser la rentabilité des entreprises.

# Les relations entre le travail nocif pour enfants et la croissance des entreprises

\*graphique théorique basé sur des preuves



## Caractéristiques de l'entreprise :

À domicile, activité agricole

Concilier soin des proches et travail

Nouveaux actifs

Nouvelles dettes

Les enfants sont une auto-garantie pour les ménages

## Caractéristiques de l'entreprise :

Extérieure au domicile

Plus spécialisé

Accumulation d'actifs

Utilisation accrue de divers instruments financiers

# Synthèse des facteurs d'incitation et de rejet du travail nocif pour enfants Pertinent pour les acteurs WEE

## Pauvreté

**Invalidité ou décès de la personne générant les revenus**

## Problème de santé

**Stress et pertes de revenu** (dont les frais de scolarisation)

**Absence de régimes de protection sociale**

**Des produits et services financiers mal conçus :**

- Politiques agressives de recouvrement des prêts
- Manque de refinancement en cas de perte de revenus
- Des périodes de remboursement de prêt courtes
- **Coût de l'emprunt élevé**
- Prêt pas assez conséquent (impossible d'embaucher des adultes pour développer l'entreprise)

**Opportunité économique** (parent et enfant) et nature de l'entreprise

**Accès à la microfinance**

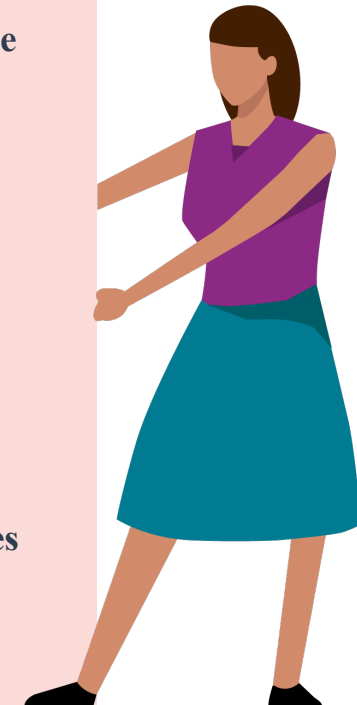
**Préférences en matière de travail et d'éducation**

**Équilibrage des tâches familiales et génération de revenus**

**Pouvoir de décision**

**Manque de sensibilisation**

**Pression et normes sociétales**





**Comment les  
acteurs WEE  
peuvent-ils  
s'impliquer ?**

# Les rôles des acteurs de l'autonomisation économique des femmes



## Responsabilité

- Être conscient des risques qu'impliquent le travail préjudiciable pour les enfants et les adultes
- Évaluer les risques de travail préjudiciable pour les enfants et les adultes dans son portefeuille de programmes.
- S'engager à respecter le principe « Do No Harm » (ne pas nuire)
- Savoir où aller pour obtenir de l'aide et où trouver des ressources

## Opportunité

- Répondre aux besoins d'investissement et de protection financière des femmes entrepreneurs en leur fournissant une gamme complète et améliorée de services financiers.
- Faites partie de la solution, pas du problème.









# Boîte à outils pour les acteurs WEE

Processus organisationnels (internes)

Programmes (avec participants)

**ÉTABLIR LES FONDATIONS**  
Phase n°1

**CONSTRUIRE LA STRUCTURE**  
Phase 2

**ENGAGER LES PARTICIPANTS**  
Phase 3





# Boîte à outils pour les acteurs WEE

## ÉTABLIR LES FONDATIONS Phase 1

**Commencez ici :** Servez-vous de ces outils afin de susciter, **au niveau de la direction**, une prise de conscience et une compréhension des risques organisationnels et des programmes liés aux conditions de travail dangereuses des enfants et les adultes.

- **Faire la présentation du cas**
  - **Évaluations des risques**
  - **Guide de gestion de la performance sociale (SPM)** (évaluation de la SPM uniquement)
  - **Comprendre la formation sur les conditions de travail préjudiciable** (avec la direction uniquement)
  - **Guide d'interrelations** (liste de contacts d'urgence et de soutien externe uniquement)
- 
- **Guide de l'investisseur** (réservé aux investisseurs)

## CONSTRUIRE LA STRUCTURE Phase 2

Servez-vous de ces outils afin de susciter une prise de conscience **au niveau du personnel de première ligne** et de prioriser de nouveaux ou de meilleurs produits et services.

- **Guide de gestion de la performance sociale (SPM)** (tous les outils)
- **Comprendre la formation sur les conditions de travail préjudiciable** (avec tout le personnel)
- **Guide d'étude de marché**
- **Guide des services financiers**
- **Atelier de conception**

## ENGAGER LES PARTICIPANTS Phase 3

Servez-vous de ces outils afin de susciter une prise de conscience **au niveau des participants** et de répondre à leurs besoins.

- **Guide d'interrelations** (tous les outils)
- **Guide de diagnostic d'entreprise** (Versions papier et numérique)
- **Guide du Dialogue Intra-ménage**
- **Programme sur les Entreprises à risque** (versions papier et numérique)
- **Guide de suivi et d'évaluation**

# Phase 1 : Établir les fondations

Pratiques minimales pour la protection de l'enfance, mais aussi pour la sécurité et la santé des entreprises

Avez-vous appliqué les Pratiques minimales pour la protection de l'enfance et la santé des entreprises (énumérées ci-dessous) au sein de votre entreprise ?

OUI

Allez à la  
**Phase**  
**n° 2**

NON

Sensibilisez la direction aux risques de nuire lorsqu'ils soutiennent des entreprises de femmes.

- 1 REQUIS : Présentation sur la défense des cas, Comprendre la formation sur le travail dangereux (avec la direction uniquement)**

Évaluez les risques organisationnels de situations de travail nuisibles pour les enfants et les adultes dans le cadre de votre programmation.

- 2 REQUIS : Réaliser des évaluations des risques et discuter des résultats avec la direction.**

Connectez-vous avec les services d'assistance appropriés.

- 3 REQUIS : Guide d'interrelations (Liste des contacts d'urgence et d'assistance externe uniquement) et partagez avec toute l'entreprise.**

Engagez-vous à respecter le principe « Do No Harm » (ne pas nuire).

- 4 REQUIS : Guide de gestion de la performance sociale (SPM) (évaluation de la SPM uniquement) et créez un plan d'action.**

# Phase 2 : Construire la structure

Accroître la sensibilisation et les capacités de l'entreprise

Avez-vous appliqué les Pratiques minimales pour la protection de l'enfance et la santé des entreprises définie dans la Phase n° 1 ?

NON

Retourner à  
la Phase  
n° 1

OUI

1 Comprendre les problèmes du point de vue des participants.

**CONSULTER : Guide d'étude de marché et présentation des résultats à la direction**

2 Renforcer les politiques et les pratiques.

**CONSULTER : Guide de gestion de la performance sociale (SPM) (Guide complet)**

3 Former le personnel sur le terrain à la protection de l'enfance et aux procédures de sécurité et de protection de la santé au travail.

**CONSULTER : Formation sur la Compréhension du travail dangereux (avec tout le personnel)**

4 Envisager des produits et services nouveaux ou optimisés.

**CONSULTER : Guide des services financiers**

**CONSULTER : Atelier de conception**

# Phase n°3 : Impliquer les participants

Améliorer et proposer de nouveaux programmes, produits et services

Avez-vous complété les pratiques minimales pour la protection de l'enfance et la sécurité et la santé des entreprises définies dans la Phase n° 1 ?

NON

Retourner à la Phase n° 1

OUI

Avez-vous réalisé les étapes de la Phase n° 2 ?

NON

Considérez les étapes de la **Phase n° 2**, en particulier la formation Comprendre le travail préjudiciable (avec tout le personnel) avant de passer à la Phase n° 3.

OUI

Sensibiliser les participants aux risques de nuire dans le cadre la gestion de leur entreprise.

1

**CONSULTER : Programme Entreprise à risque (version papier et numérique), Guide de diagnostic d'entreprise (Guide complet, version papier et numérique)**

2

Étendre les connexions des participants aux services sociaux et aux services d'assistance externes.

**CONSULTER : Guide d'interrelations (Guide complet)**

3

Impliquer les ménages dans la prise de décision afin de réduire les risques de nuire dans le cadre de la gestion des entreprises et de la protection de leur famille.

**ALLER DANS : Guide du Dialogue Intra-ménage**

4

Évaluer et réaliser un suivi des changements dans le temps.

**CONSULTER : Guide de suivi et d'évaluation, Répétition du guide SPM (questions d'évaluation et d'enquête uniquement)**

# Uniquement pour les investisseurs

Votre entreprise dispose-t-elle de processus d'investissement conçus pour atténuer les risques de travail nocif pour enfants et de pratiques commerciales nuisibles au sein des entreprises féminines soutenues par les bénéficiaires d'investissement potentiels et actuels ?

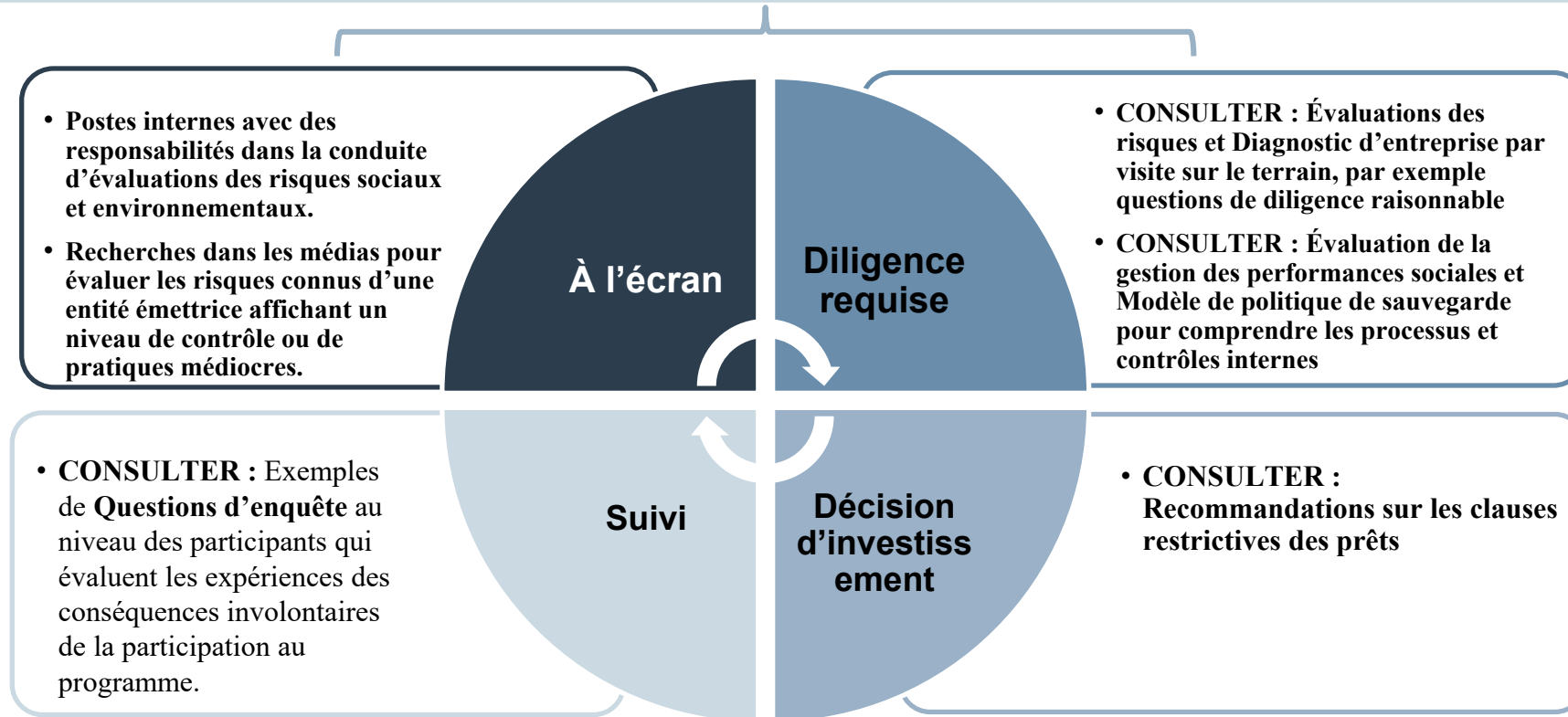
OUI



NON

Conçu pour sensibiliser les dirigeants aux risques de nuire lorsqu'ils soutiennent des entreprises de femmes.

**CONSULTER :** Guide de l'investisseur (tous les outils référencés ci-après se trouvent dans le Guide de l'investisseur.)



<p>Maintien/amélioration de la fréquentation scolaire chez les enfants et les jeunes.</p> <p>Amélioration de la sensibilisation des clients et des autres membres du foyer au travail nocif pour enfants.</p> <p>Amélioration des prises de décision concernant le rôle des enfants dans les entreprises féminines et les limites sûres et légales de leur travail.</p>	<p>Réduction du recours au travail nocif pour enfants.</p> <p>Amélioration des investissements, des revenus et des bénéfices des entreprises.</p> <p>Pratiques commerciales sûres.</p> <p>Amélioration des prises de décision concernant les tâches familiales et la répartition du travail.</p>	<p>Meilleure capacité à rebondir après des périodes de crise, sans avoir recours au travail nocif pour enfants.</p> <p>Utilisation accrue de l'épargne et d'autres services financiers visant à atténuer les risques.</p> <p>Amélioration des prises de décision concernant les plans pour les urgences et les chocs financiers.</p>
<p>↑</p> <p><b>Sensibilisation au Travail nocif pour enfants</b></p>	<p>↑</p> <p><b>Moyens de subsistance</b></p>	<p>↑</p> <p><b>Résilience :</b></p>

**Clients**

**Les prestataires du programme Autonomisation économique des femmes (WEE) équipés pour intégrer la sensibilisation au travail nocif pour enfants dans leur stratégie.**

<p>↑</p> <p>Sensibilisation au travail nocif pour enfants</p>	<p>↑</p> <p>Conception de produits et de services</p>	<p>↑</p> <p>Processus internes</p>
---	---	------------------------------------

**Acteurs WEE**

**Amélioration des collaborations intersectorielles entre les Acteurs WEE et la protection de l'enfance**

<p>↑</p> <p>Travail nocif pour enfants et Sensibilisation WEE</p>	<p>↑</p> <p>Partenariats intersectoriels</p>
---	--

**Environnement favorable**

## Prochaines étapes de l'utilisation de la boîte à outils RICHES

- Votre participation à cette présentation confirme que vous venez de terminer le premier outil de la Phase n° 1 de la [boîte à outils RICHES](#) !
- **Prochaine étape** : Réaliser les évaluations des risques RICHES pour votre pays, l'entreprise et/ou le contexte programmatique ou la participation à la [Formation sur la reconnaissance de travail dangereux RICHES](#).







**Merci !**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter via :

E-mail | [riches@grameenfoundation.org](mailto:riches@grameenfoundation.org)

Notre site Web | <http://www.grameenfoundation.org/riches>

Twitter | [@RICHES4WEE](https://twitter.com/RICHES4WEE)

Facebook | [RICHES pour l'autonomisation des femmes](#)

